

Limousin

La programmation FEDER en chiffres

4% enveloppe	5 M€
Programmation initiale logement	1 M€
Programmation complémentaire	1 M€

Projets acceptés	416 000 €
Projets sous instruction	1,15 M€
Total instruits	1,57 M€
Projets en attente d'instruction	-

Modalité d'affectation du FEDER

- Mode subvention (guichet ouvert à concurrence de l'enveloppe programmée)
- Mode appel à projets (après sélection par un jury selon un cahier des charges préalable)
- Mode ingénierie financière (bonification de taux d'intérêt, garantie publique, fond revolving...)

Les choix locaux de programmation

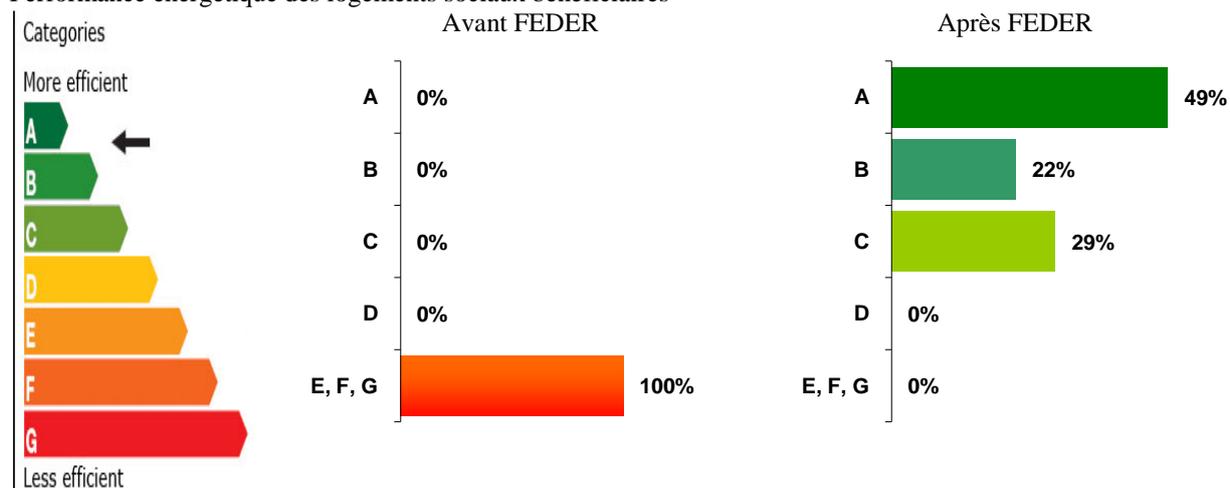
Subvention de 1 000 €/logt si 2 000 € de contrepartie nationale, pour un montant de travaux « énergie » éligibles de 5 000 € minimum (travaux induits a priori non-considérés).

Nécessité d'atteindre une consommation après travaux <150kwh/m2/an

Les résultats à mi-parcours (6/2009-03/2011)

Ménages concernés	1.558
Investissements générés	22,52 M€
Emplois locaux induits	320

Performance énergétique des logements sociaux bénéficiaires



Commentaires

L'Association régionale a été associée aux échanges en amont de la déclinaison de la mesure en Limousin, et ses propositions lors des comités de pilotage ont été entendues, permettant d'adosser l'aide à un dispositif existant et bien connu des bailleurs sociaux, l'éco-prêt « logement social ».

De manière générale, le partenariat local et des échanges réguliers avec les services en charge de l'attribution du Fonds permettent un fonctionnement efficace et des réponses précises aux demandes des bailleurs sociaux. Cependant, ceux-ci sont confrontés à la complexité du montage du dossier.

Contact personne ressources : Association Régionale des Organismes Hlm du Limousin –
+33.5.55.79.97.48 e-mail : info@arolim.com

